



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>47177</b>	De <b>M. Jacques Myard</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Yvelines )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > sports	<b>Tête d'analyse</b> > jeux olympiques	<b>Analyse</b> > Sochi 2014. représentation officielle.
Question publiée au JO le : <b>24/12/2013</b> Réponse publiée au JO le : <b>28/01/2014</b> page : <b>814</b>		

### Texte de la question

M. Jacques Myard interroge M. le ministre des affaires étrangères sur ses déclarations concernant les jeux olympiques d'hiver de Sochi selon lesquelles ni le Président de la République ni lui-même ne s'y rendraient. Ces déclarations sont d'autant plus étonnantes que la tradition olympique léguée par les Grecs est d'instituer une trêve entre les rivalités, voire les guerres entre les cités antiques. Il lui demande, en conséquence, s'il est légitime de conduire notre politique étrangère en fonction des débats de politique intérieure, voire internes à la majorité où le parti socialiste se doit de ménager des alliés encombrants.

### Texte de la réponse

Le Président Chirac ne s'était pas rendu à Nagano en 1998, ni à Salt Lake City en 2002, ni à Turin en 2006 ; le Président Sarkozy n'était pas non plus présent aux Jeux de 2010 à Vancouver. Comme il est l'usage à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver, la France sera représentée à Sochi par la ministre en charge des sports. Mme Fourneyron assistera à la cérémonie d'ouverture et aux compétitions, et rappellera l'attachement de la France à promouvoir les valeurs humanistes de l'olympisme au plus haut niveau.